

Programmation scientifique du parcours de visite

Chaîne opératoire

La programmation des collections consiste à préciser et hiérarchiser le traitement à appliquer aux collections, en distinguant programmation des collections présentées (le parcours de visite) et programmation des collections en réserve.

La programmation du parcours de visite, dans le cadre d'une rénovation ou d'une création de musée, consiste à élaborer le programme des collections telles qu'elles seront présentées de façon permanente au public. Cette opération est réalisée par le responsable scientifique des collections.

Dans l'idéal, elle se situe après le projet scientifique et culturel et avant l'étude de programmation. Dans la pratique, ces opérations peuvent être amenées à se chevaucher, mais il est impératif que la programmation détaillée du parcours de visite soit complètement terminée avant la sélection du maître d'oeuvre.

Préalables

La programmation du parcours est une opération d'organisation intellectuelle des collections à présenter dans le cadre du parcours de visite, une proposition de lecture et d'interprétation qui repose sur la sélection, le mode de présentation souhaité et la valorisation des œuvres majeures. C'est la sélection qui confère au musée son caractère et son originalité, et l'objectif n'est pas de tout montrer.

La programmation du parcours est la traduction des objectifs du projet en termes de présentation des collections. Elle s'appuie sur la connaissance scientifique et l'étude des collections, tout en considérant sans cesse le public comme destinataire des collections. Elle inclut donc le choix des moyens de médiation, qui vont permettre la rencontre entre le public et les collections et rendre ces dernières accessibles et intelligibles.

Un certain nombre de questions préalables doivent avoir été résolues : existe-t-il une relation entre le bâtiment et les collections, et si oui, comment la respecter et la mettre en valeur ? Quelles sont les collections, avec leurs axes forts ? Que veut-on dire avec ces collections ? Quelles questions les publics se poseront-ils face aux collections et aux phénomènes évoqués ? Quels sont les publics-cibles, et comment tenir compte de leurs attentes ? Dans quel registre (esthétique, pédagogique, ludique...) souhaite-t-on se situer ? Le choix des publics et des registres a des implications fortes en matière de muséographie et de signalétique, qui doivent être prévues en amont (sélection des collections, création de dispositifs complémentaires, choix des aides à la visite et des niveaux de lecture : audioguidage et/ou signalétique écrite, etc).

1. Rédaction d'un scénario

Dès la phase du projet scientifique et culturel, un synopsis rapide de quelques pages doit être élaboré sur la base de ces réflexions et présenté dans le projet culturel et scientifique, pour permettre de visualiser le futur musée. Ce synopsis présente l'ordre adopté pour la présentation des collections (chronologique, thématique...), avec l'énoncé des principales séquences. Il indique les grands partis de visite choisis (présentation esthétique, pédagogique, ludique...) et les moyens à mettre en œuvre : choix des différents niveaux de lecture, types d'aides à la visite envisagés (audioguidage, cartels multilingues.), etc.

Le scénario de visite est une version développée du synopsis. C'est une description du parcours de visite, qui adopte un plan simple permettant une visite aisée. Il doit justifier précisément l'ordre adopté pour la présentation des collections : ordre chronologique, thématique, stylistique (par école...), par domaine ou département (beaux-arts, archéologie, ethnographie...), typologique, etc.. Il fournit des précisions si nécessaire (visite de type linéaire ou "à la carte", galerie principale associée à une galerie d'étude, etc.).

On divisera le scénario en grandes parties, elles-mêmes divisées en séquences et sous-séquences (puis en sections si nécessaire), mais cette organisation doit toujours se traduire avec simplicité et évidence, pour permettre un parcours immédiatement compréhensible de toutes les catégories de visiteurs.

Pour chaque section, on indique sommairement les objets ou les catégories d'objets qui seront sélectionnés (par exemple : mobilier des fouilles des sites X, Y et Z) et les dispositifs complémentaires nécessaires, sans les détailler (ex. " prévoir maquette de la villa A, et cartes des sites de fouilles gallo-romaines du département ").

Le scénario ne doit pas situer les séquences spatialement dans le bâtiment existant (ce travail sera réalisé par le programmateur), mais on indiquera les contraintes directement liées au projet scientifique et culturel (par exemple chaîne de production d'une usine à présenter dans la salle des machines ; respect et valorisation de certains décors historiques et architecturaux dans certaines sections, en cohérence avec le programme scientifique). Les contraintes générales en matière de conservation et de sécurité des biens et des personnes et de signalétique sont indiquées.

Si le scénario est déjà prêt lors de la rédaction du projet scientifique et culturel, on le présentera en même temps.

2. Programmation détaillée

Sur la base du scénario, la programmation scientifique détaillée consiste à dresser pour chaque séquence, sous-séquence, et section la liste des objets à présenter, accompagnée de la liste des dispositifs complémentaires à réaliser. Elle doit identifier, dimensionner et qualifier, sans fournir de solutions spatiales, muséographiques ou scénographiques.

2.1. Texte d'introduction de la séquence

Chaque séquence (sous-séquence, section) porte un titre et doit être introduite par un texte exposant le message principal que l'on souhaite faire passer, avec l'indication rapide des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, en précisant les grands partis d'exposition et de visite souhaitée : ambiance générale souhaitée (austère et dépouillée, ou au contraire ludique et colorée...), type de parcours envisagé (linéaire, labyrinthique...).

2.2. Objets sélectionnés

Les objets sélectionnés pour la séquence sont présentés dans l'ordre prévu pour leur exposition. Chacun est identifié par des informations nécessaires au programmateur. L'ensemble se présentera en fin de programmation sous la forme d'un tableau à colonnes (voir exemple en annexe).

° Informations descriptives

- . Dénomination (et auteur, date, si nécessaire)
- . Numéro d'inventaire
- . Dimensions : mesures d'encombrement maximal de l'objet, y compris son support ou son cadre. Hauteur (H), largeur (L), profondeur (Pr), Diamètre (D), poids (Pds), pour les objets très lourds
- . Matériaux constitutifs ; Techniques
- . Photographie(s)

° Contraintes de conservation particulières à l'objet (si nécessaire)

- Eclairage : nature (lumière naturelle ou lumière artificielle), quantité (lux / heure / an)
Il s'agit de l'éclairage direct de l'objet, et non du niveau de l'éclairage d'ambiance.
- Seuils minimaux et maximaux de température et d'hygrométrie (en fonction du vécu de l'objet)
- . sécurité (vitrine, mise à distance, accrochage de sécurité ...)

° Contraintes de présentation particulières à l'objet (si nécessaire)

- présentation temporaire seulement (indiquer le temps d'exposition maximal)
soclage, montage, accrochage particulier, encadrement, mannequinage... (si nécessaire)
- . indications particulières (fonctionnement prévu pour certaines machines, présentation en situation de certains objets ...)
- . signalétique : indiquer si l'on prévoit un cartel d'identification (court) ou un cartel explicatif (long)

° Indications de hiérarchisation

Les objets-phares et les proximités souhaitées seront indiquées dans cette rubrique.

2.3. Objets manquants

Il peut arriver que quelques objets nécessaires à la programmation n'appartiennent pas encore aux collections, mais que leur acquisition ou leur dépôt soient prévus avec certitude. Dans ce cas, on les intégrera dans la programmation, et on complètera les rubriques à mesure que les objets intègrent les collections.

2.4. Dispositifs complémentaires

Pour chaque séquence (sous-séquence, etc.), la programmation du parcours doit indiquer les dispositifs complémentaires nécessaires pour expliquer ou contextualiser les collections. Ces dispositifs sont en effet longs à réaliser et coûteux (intervention de graphistes, maquettistes, infographistes, etc.). Ils doivent donc être signalés dès le stade de la programmation du parcours, avec l'indication exacte de leur nombre, de leur intitulé, et de leur localisation. Leur mise en œuvre effective sera réalisée dans une phase ultérieure du projet. Ces dispositifs complémentaires incluent :

-Signalétique

Pour chaque séquence (sous-séquence, etc.), on indiquera la signalétique choisie et ses différents niveaux (intitulé et nombre de panneaux, de fiches de salles...), ainsi que les dispositifs particuliers (parcours enfants, signalétique en braille ...)

-Expôts à créer

Maquettes, moulages, reconstitutions, cartes, documentation photographique, etc.

- Interactifs, audiovisuels, multimedia

On spécifiera leur localisation, les contenus prévus et la faisabilité (ex. " film de 2 minutes sur le sciage de long, à partir d'images d'archives disponibles au musée ", " ambiance sonore de l'atelier de mécanique, à reconstituer ").

La présente fiche décrit un processus d'élaboration optimal. Dans la pratique, un scénario et une bonne estimation numérique des collections à présenter, accompagnée de l'indication des dispositifs complémentaires prévus, peut permettre à un programmeur de commencer à travailler. Le scénario sera complété par la description précise des objets sélectionnés pendant la phase de programmation architecturale. Cependant, la programmation détaillée doit impérativement être prête pour le concours d'architecte.

Programmation des présentations périodiques

1. Collections sensibles

La rotation des collections se justifie par la nature des collections et par les conditions de conservation spécifiques qu'elles requièrent. Il faut donc préciser les objets qui seront appelés à être présentés par rotation.

- Dresser la liste exhaustive, par type de collection, des objets à exposer par rotation : numéro d'inventaire, dimensions, matériaux.
- Définir les caractéristiques de conservation et de présentation par type d'objets ou par regroupement d'objets (facilité d'accès et de manipulation, contrôle spécifique de la lumière et du climat),
- Préciser le rythme de rotation (durée, quantité...).

2. Muséographie évolutive

Il s'agit de rotations périodiques de collections en fonction de certains critères ou choix dans un espace d'exposition permanente

- Préciser les thèmes
- Préciser le rythme de rotation
- Déterminer les objets ou ensembles d'objets concernés par les thèmes et leurs rythmes de rotation
- Programmation détaillée (pour la première présentation) : élaboration du scénario, liste des objets concernés, conditions de conservation et de présentation. Il est recommandé de préparer en amont les présentations suivantes.

3. Rédaction d'un cahier des charges :

Dans tous les cas, un cahier des charges doit être établi. Ce document doit servir à préciser la mise en œuvre des conditions de conservation pour le maître d'œuvre.

Il doit comprendre au moins :

- la typologie des pièces retenues et leurs caractéristiques de conservation :
 - climat, ambiance lumineuse...,
 - accrochage et soclage,
 - manipulation.
- Des précisions sur le matériel muséographique :
 - compatibilité des matériaux et des collections,
 - modularité des équipements et facilité d'accès aux collections,
 - facilité de maintenance (équipement technique, entretien...).

